



Décisions et liste des résolutions

I. DECISIONS

WHA60(1) Composition de la Commission de Vérification des Pouvoirs

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé a nommé une Commission de Vérification des Pouvoirs comprenant les délégués des Etats Membres suivants : Barbade, Cap-Vert, Emirats arabes unis, Guatemala, Kirghizistan, Lituanie, Monaco, Mongolie, République centrafricaine, Sierra Leone, Timor-Leste et Viet Nam.

(Première séance plénière, 14 mai 2007)

WHA60(2) Composition de la Commission des Désignations

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé a élu une Commission des Désignations comprenant les délégués des Etats Membres suivants : Afghanistan, Argentine, Burkina Faso, Canada, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Ghana, Guinée équatoriale, Indonésie, Italie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palaos, Panama, Qatar, République démocratique du Congo, Sri Lanka, Suriname et Ukraine, et le Professeur P. I. Garrido, Mozambique (Président de la Cinquante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé, membre de droit).

(Première séance plénière, 14 mai 2007)

WHA60(3) Election du président et des vice-présidents de la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé, après examen des recommandations de la Commission des Désignations, a élu :

Président : Mme J. Halton (Australie)

Vice-Présidents : Dr T. Adhanom (Ethiopie)
Dr N. A. Haffadh (Bahreïn)
Dr J. Kiely (Irlande)
M. Kye Chun Yong (République populaire démocratique de Corée)
Dr C. Chang (Equateur)

(Première séance plénière, 14 mai 2007)

WHA60(4) Election du bureau des commissions principales

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé, après examen des recommandations de la Commission des Désignations, a élu présidents des commissions principales :

Commission A : Dr R. R. Jean Louis (Madagascar)

Commission B : M. T. Zeltner (Suisse).

(Première séance plénière, 14 mai 2007)

Les commissions principales ont ultérieurement élu vice-présidents et rapporteurs :

Commission A : Vice-Présidents, Dr A. Balbisi (Jordanie) et
Professeur Eng Huot (Cambodge)

Rapporteur, Mme G. Bu Figueroa (Honduras)

Commission B : Vice-Présidents, M. D. Francis (Trinité-et-Tobago) et
Dr A. A. Yoosuf (Maldives)

Rapporteur, M. H. Bin M. Al-Fakheri (Arabie saoudite).

(Première séance de la Commission A, 15 mai 2007 ;
Première et deuxième séances de la Commission B, 16 et 17 mai 2007)

WHA60(5) Constitution du Bureau de l'Assemblée

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé, après examen des recommandations de la Commission des Désignations, a élu les délégués des 17 pays suivants pour faire partie du Bureau de l'Assemblée : Allemagne, Botswana, Chine, Cuba, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Guinée-Bissau, Jamaïque, Lettonie, Maroc, Mauritanie, Namibie, Paraguay, République arabe syrienne, Samoa et Thaïlande.

(Première séance plénière, 14 mai 2007)

WHA60(6) Adoption de l'ordre du jour

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le Conseil exécutif à sa cent vingtième session, après avoir supprimé un point et un point subsidiaire.

(Deuxième séance plénière, 14 mai 2007)

WHA60(7) Vérification des pouvoirs

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé a reconnu la validité des pouvoirs présentés par les délégations des Etats Membres suivants : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Erythrée, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Cook, Iles Marshall, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (Etats fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

(Cinquième séance plénière, 16 mai 2007 ;
Huitième séance plénière, 18 mai 2007)

WHA60(8) Election de Membres habilités à désigner une personne devant faire partie du Conseil exécutif

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé, après examen des recommandations du Bureau de l'Assemblée, a élu les Etats suivants comme Membres habilités à désigner une personne devant faire partie du Conseil exécutif : Bahamas, Emirats arabes unis, Indonésie, Malawi, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pérou, République de Corée, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sao Tomé-et-Principe et Tunisie.

(Huitième séance plénière, 18 mai 2007)

WHA60(9) Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies : nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé a nommé le Dr J. Larivière, délégué du Canada, membre du Comité des Pensions du Personnel de l'OMS, et le Dr A. A. Yoosuf, délégué des Maldives, membre suppléant du Comité, l'un et l'autre pour un mandat de trois ans, c'est-à-dire jusqu'en mai 2010.

(Neuvième séance plénière, 21 mai 2007)

WHA60(10) Stratégies et interventions fondées sur des données factuelles visant à réduire les méfaits de l'alcool

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé a décidé qu'un point intitulé « Stratégies visant à réduire l'usage nocif de l'alcool » et les documents connexes examinés à l'Assemblée de la Santé devraient être inscrits à l'ordre du jour de la cent vingt-deuxième session du Conseil exécutif en janvier 2008, et a prié le Directeur général de poursuivre, dans l'intervalle, ses travaux sur la question.

(Onzième séance plénière, 23 mai 2007)

WHA60(11) Choix du pays où se tiendra la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé, vu les dispositions de l'article 14 de la Constitution, a décidé que la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé se tiendrait en Suisse.

(Onzième séance plénière, 23 mai 2007)

WHA60(12) Rapports du Conseil exécutif sur ses cent dix-huitième, cent dix-neuvième et cent vingtième sessions

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné les rapports du Conseil exécutif sur ses cent dix-huitième, cent dix-neuvième et cent vingtième sessions,¹ a pris note des rapports, a félicité le Conseil du travail qu'il avait accompli et a exprimé sa satisfaction du dévouement avec lequel il s'était acquitté des tâches qui lui avaient été confiées.

(Onzième séance plénière, 23 mai 2007)

¹ Document A60/2.

II. RESOLUTIONS

- WHA60.1 Eradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique
- WHA60.2 Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé
- WHA60.3 Rapport financier intérimaire non vérifié sur les comptes de l’OMS pour l’année 2006 et observations y relatives du Comité du Programme, du Budget et de l’Administration du Conseil exécutif
- WHA60.4 Etat du recouvrement des contributions, et notamment celles des Etats Membres redevables d’arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l’application de l’article 7 de la Constitution
- WHA60.5 Barème des contributions pour l’exercice 2008-2009
- WHA60.6 Contribution d’un nouveau Membre
- WHA60.7 Nomination du Commissaire aux Comptes
- WHA60.8 Exercice 2006-2007 : mise en oeuvre de la résolution WHA58.4
- WHA60.9 Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière – Introduction des normes comptables internationales pour le secteur public
- WHA60.10 Amendements au Règlement du Personnel et au Statut du Personnel
- WHA60.11 Plan stratégique à moyen terme 2008-2013
- WHA60.12 Résolution portant ouverture de crédits pour l’exercice 2008-2009
- WHA60.13 Lutte contre la leishmaniose
- WHA60.14 Poliomyélite : dispositif de gestion des risques susceptibles de compromettre l’éradication
- WHA60.15 Rôle et responsabilités de l’OMS dans la recherche en santé
- WHA60.16 Progrès en matière d’usage rationnel des médicaments
- WHA60.17 Plan d’action pour la promotion de la santé bucco-dentaire et la prévention intégrée des affections
- WHA60.18 Paludisme, y compris proposition d’instaurer une journée mondiale du paludisme
- WHA60.19 Lutte contre la tuberculose : progrès et planification à long terme

- WHA60.20 Amélioration des médicaments destinés aux enfants
- WHA60.21 Eliminer durablement les troubles dus à une carence en iode
- WHA60.22 Systèmes de santé : systèmes de soins d'urgence
- WHA60.23 Lutte contre les maladies non transmissibles : mise en oeuvre de la stratégie mondiale
- WHA60.24 La promotion de la santé à l'heure de la mondialisation
- WHA60.25 Projet de stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS
- WHA60.26 Plan d'action mondial pour la santé des travailleurs
- WHA60.27 Renforcement des systèmes d'information sanitaire
- WHA60.28 Préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages
- WHA60.29 Technologies sanitaires¹
- WHA60.30 Santé publique, innovation et propriété intellectuelle

= = =

¹ L'expression « technologies sanitaires » désigne l'application de connaissances et de compétences organisées sous la forme de dispositifs, de médicaments, de vaccins, de procédés et de systèmes mis au point pour résoudre un problème de santé et améliorer la qualité de la vie.